

Dilemme sur le coût des travaux de couverture

La nouvelle majorité en charge du département de la Charente vient de publier la première édition de son magazine trimestriel Charente MAG. Rien de plus normal jusque là.

Sauf que, dans la page dédiée au Parc Archéologique Cassinomagus, il est précisé que le programme de travaux de couverture trop couteux qui vient d'être arrêté est passé à 20 M€, alors qu'il était de 10,4M€ avant l'été.

Par courrier du 6 octobre 2015, le Comité a demandé à Monsieur le Président de la Charente de porter à sa connaissance les éléments nouveaux qui justifient ce changement d'assiette.

Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour et nous ne manquerons pas de la porter à votre connaissance.



Dans la dernière édition de Charente MAG, diffusée hier dans nos boîtes à lettres, précisez, page 22 concernée au Parc Archéologique de Chassenon : « *Suite aux travaux départementales, la nouvelle Majorité a mis fin au programme de couverture, travaux (20 M€), entrepris sur le site des thermes de Chassenon* ».

Sauf erreur de ma part, vous avez annoncé le coût de ces mêmes travaux au mois de mai 2015 à 10,4 M€.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir porter à la connaissance des Usagers du Territoire de la Météorite, les éléments nouveaux qui ont fait que ce projet, alors qu'il était figé, a doublé pendant la période estivale 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

